



Aménagement du territoire et croissance urbaine au Maroc

NACHITE Manal (Doctorante-chercheuse)

Département des sciences économiques, Laboratoire d'Economie Appliquée (LEA)

FSJES Agdal - Université Mohammed V de Rabat (UM5R), Morocco

YAHYAOUI Taoufiq (Enseignant-chercheur)

Département des sciences économiques, Laboratoire d'Economie Appliquée (LEA)

FSJES Agdal - Université Mohammed V de Rabat (UM5R), Morocco

Résumé : Cet article vise à étudier le lien entre l'aménagement du territoire et la croissance urbaine en s'appuyant sur le cas du Maroc. Les résultats d'une étude en données de panel d'un ensemble de variables relatives aux 12 régions marocaines sur la période 2018-2022, traduit les déterminants de la croissance urbaine et l'évolution du taux d'urbanisation qui est expliqué par Le PIB, la population totale, le taux de chômage et le budget d'investissement public. Au Maroc, les régions les moins peuplées sont les régions qui ont un taux d'urbanisation plus élevé.

Mots clés : Aménagement du territoire, croissance urbaine, croissance économique, données de panel, régions marocaines, taux d'urbanisation.

JEL: R11, R12, R14, R58, O18, C33

Digital Object Identifier(DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.15777362>

1. INTRODUCTION

La capacité des territoires, notamment urbains, à répondre aux changements du temps voulu est largement tributaire de la mise en place des mécanismes plus anticipatifs adaptés aux activités de planification. Ce sont les mécanismes qui font l'objet d'une large réflexion au sein du pays. En effet, malgré qu'elles soient confrontées à plusieurs défis en termes de démographie, de gouvernance, de compétitivité et de crise urbaine, les villes sont des territoires de création de richesse et d'emploi et devraient jouer le rôle des raies locomotives de développement.

En accompagnement du processus de démocratisation et de décentralisation au Maroc, depuis l'Indépendance jusqu'aux années quatre-vingt-dix du 20^e siècle, on parlait plutôt de planification centralisée de développement économique et sociale, et de gestion territoriale via les recommandations des colloques sur les collectivités locales (Sept colloques de 1977 à 1998), que d'aménagement et développement du territoire. Une succession de plusieurs donnes naturelles, économiques, politiques et sociales, nationales et internationales, défavorables pour le Maroc avaient menées à une détérioration prononcée de ses équilibres internes et externes. Pour faire face à cette crise aiguë, le Maroc était contraint en Septembre 1983, avec l'appui du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, d'appliquer un programme d'ajustement structurel, en vue de redresser ces déséquilibres tout en visant, à terme, une croissance économique forte et soutenue. Cette politique de planification centralisée et ce programme d'ajustement structurel avaient conduit à une détérioration économique et recrudescence des manifestations sociales, d'où la nécessité de changer d'orientation et pratiques politico-économiques et sociales.

Ainsi, depuis les débuts des années 90 du 20^e siècle, avec l'annonce de l'ère de la mondialisation, avec ses nouveaux concepts et ses méthodes, au niveau international, le Maroc devait changer son modèle de développement qui était basé sur la « planification sans développement », par un modèle basé sur la notion d'aménagement du territoire, en vue d'un développement durable, par le biais d'un rééquilibrage territorial, favorisant le développement d'attractivité, accessibilité et connectivité des territoires, en interne comme en externe. Parmi les mesures prises, on cite entre autres, la promulgation du Dahir n 1-92-7 du 17 Juin 1992 portant promulgation de la Loi n 25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements et du Dahir n 1-92-31 du 17 Juin 1992 portant promulgation de la Loi n 12- 90

relative à l'urbanisme. En suite par le nouveau découpage régional de 1996 et enfin par l'établissement d'un schéma national d'aménagement du territoire en 2001.

Dans ce contexte, il faut noter que la conjoncture internationale avait incité plutôt les pays les moins avancés à renoncer à la politique d'aménagement du territoire, pour plusieurs raisons, considérant que cela présentait plus de risques et inconvénients que d'opportunités et avantages et qu'il fallait mieux éviter d'afficher à l'avance les projets de l'Etat de crainte de susciter des réactions de rejet ou de désapprobation des parties prenantes. Conscient de ce risque, le Maroc volontairement s'engagea dans un dialogue, en ouvrant un débat aux échelles nationale, régionale et communale, suscitant une participation citoyenne active, pour aboutir à l'élaboration de son SNAT, qui pourra apporter une vision claire de la réalité du territoire national, qui soit utile aux acteurs et intervenants socio-économiques, en affichant clairement les problèmes, les difficultés, les défis à affronter, mettant en évidence les risques et les potentialités, tout en proposant un cheminement pour réduire les premiers et développer les seconds.

Le Maroc conscient de ce risque, et en lançant des débats aux niveaux national, régional et communautaire, incitant les citoyens à participer activement et volontairement au dialogue pour compléter la structure de son SNAT, ce qui peut donner une vision claire En exposant clairement les problèmes, les contraintes et les défis à surmonter, en mettant l'accent sur les risques et les potentiels, tout en proposant des moyens de réduire les premiers, il est efficace pour les acteurs sociaux et économiques et les parties prenantes. On ne peut donc pas exclure tout le concept de croissance urbaine, c'est-à-dire qu'après 1960, le Maroc a connu un processus d'urbanisation continu : le taux d'urbanisation au moment de l'indépendance était de 29% ; il a évolué d'environ 65,12% en 2023.

En plaçant le Maroc en tête des pays les plus urbanisés d'Afrique du Nord (avec la Tunisie), il est encore loin de la norme européenne (77,5%), mais aussi loin de la moyenne. Publié par tous les pays émergents, représentant environ 45% (Nations Unies [2012]).

La population urbaine du Maroc a fortement augmenté. Le taux d'urbanisation a oscillé autour de 8% au début du 20e siècle, et est actuellement d'environ 60%. Cette urbanisation est principalement due à l'exode de la population rurale. Selon le Centre de recherche et de recherche démographiques (CERED 2012), en termes de population urbaine, une autre contribution démographique est de 350 000 citadins par an. Si plusieurs effets positifs

(meilleure infrastructure, accès à l'éducation et aux soins de santé, etc.) ont été constatés dans les grandes villes après le développement urbain, alors cela entraînera des dysfonctionnements, conduisant à l'exclusion des grandes villes ... cela gênera la ville Modèle de gouvernance.

Dans cette perspective, cette étude vise à examiner la relation entre la politique d'aménagement des territoires et la croissance urbaine. Pour ce faire, ce papier s'articule autour de trois axes ; le premier axe fait le tour d'horizon de la littérature théorique et empirique. Le deuxième expose une analyse statistique de la croissance urbaine au Maroc. Le troisième axe présente la procédure de l'analyse empirique, et les discussions autour des résultats.

2. REVUE DE LITTÉRATURE THÉORIQUE ET EMPIRIQUE

2.1. Background théorique

L'aménagement du territoire peut être source de croissance économique d'un territoire dans la mesure où, lorsqu'il est une réussite, on arrive à la formation des économies d'agglomération.

2.1.1. La théorie de la microéconomie urbaine

La microéconomie urbaine est d'une grande importance pour l'analyse de l'interaction entre les transports et l'urbanisme. Il fournit des éléments très intéressants pour comprendre ces interactions dans le cadre fonctionnel global de la ville. Les contributions de Von Tunen (1826), Wengo (1961) et Alonso (1964) constituent les travaux fondateurs de ce domaine, et avec le développement de la nouvelle économie urbaine, cette direction s'est poursuivie et développée. Cette approche accorde une attention particulière au comportement des ménages dans le choix de l'emplacement résidentiel et à la formation des prix des terrains.

Alonso (1964) a proposé de transformer la théorie de la localisation agricole de Von Tunen en zones résidentielles et en entreprises urbaines pour expliquer le fonctionnement interne de la ville. À cette fin, il a construit une méthode économique qui a tenté de lier la rente foncière à l'utilisation des terres. Le modèle d'Alonso est basé sur de nombreuses hypothèses très simples. Par conséquent, la ville est considérée comme circulaire, mono-centrique et située sur une plaine isotrope. Le modèle à centre unique est basé sur l'hypothèse de base suivante : Dans une ville, le centre attire la plupart des activités (emploi) de la région et les maisons sont

situées autour du centre. Une autre hypothèse de cette théorie est que le choix de l'emplacement résidentiel et des prix des logements est fonction des coûts de transport abordables, des coûts fonciers et du revenu des ménages.

Selon la logique proposée par Alonso, dans le jeu du marché du logement, les habitants se disputent différentes zones en fonction de leur volonté de payer pour entrer dans ces zones (« bidding rent theory »).

La localisation de différentes personnes relativement homogènes doit être conforme à la pente de leur courbe de « rente ». La valeur du terrain est le résultat d'un compromis entre le coût du transport et l'accessibilité. Les coûts de transport augmentent avec la distance du quartier central des affaires et sont les mêmes pour tous les ménages de banlieue, donc le loyer et la densité diminuent avec la distance du centre-ville. L'augmentation des coûts de transport a entraîné une augmentation des loyers du marché et une réduction de la taille des villes.

2.1.2. Apport de l'économie géographique :

La nouvelle théorie de l'économie géographique met l'accent sur le rôle de l'agglomération. « *L'agglomération peut être un facteur de croissance, permettant de stimuler les autres facteurs de productions de façon directe grâce à l'innovation, grâce aux infrastructures de transport...et indirecte par le biais des économies de l'agglomération* » (Cureaux 2000).

Par conséquent, pour l'économie géographique (Scott et Storper 2003), la concentration des acteurs économiques peut conduire à une productivité globale excessivement élevée (Krugman 1991 ; Combes et al 2009 ; Martin et al 2010) ou à une croissance plus élevée (Paci et Usai 2008). Cela est dû aux externalités positives causées par l'agglomération d'entreprises.

Cette règle s'applique aux externalités de type Marshall-Arrow-Romer, qui retracent la relation croissante entre interaction et spécialisation des entreprises, ainsi qu'aux externalités de type Jacobs (Massard et Riou 2002), qui met l'accent sur l'interaction. Les mêmes nombreuses grandes entreprises se caractérisent par un degré élevé de diversification des activités. Dans les deux cas, la densité des villes aura un impact positif sur le commerce et donc sur la dynamique économique. (Dreier et al 2001).

Le mouvement de métropolisation est un facteur important d'efficacité et de croissance économique et les tentatives de contrecarrer se retourneront contre nous. L'aménagement du territoire doit d'abord viser à publier des plans territoriaux. Pour cela, le cadre institutionnel

doit évoluer dans le sens initié par les autorités interurbaines, et plus largement vers la réorganisation de la structure des collectivités locales. Quant à la préoccupation fondamentale d'équité territoriale, le moyen le plus efficace d'y faire face réside dans la redistribution horizontale à travers la fiscalité nationale, la protection sociale et un certain nombre de services collectifs, (Maurice 2001).

Afin de justifier notre revue théorique, il semble nécessaire de se concentrer sur différentes études empiriques qui clarifient les déterminants de la croissance urbaine de plusieurs manières.

2.2. Bref aperçu empirique

Plusieurs travaux ont mis en évidence empiriquement les facteurs déterminants de la croissance urbaine, cependant spécifier les éléments facteurs de l'urbanisation dépend des méthodes économétriques adéquates.

2.2.1. Croissance urbaine et population

Cependant, William (1965) dans article « of the growth of the city of London » se livre à des spéculations sur le doublement de la population basé sur des calculs de prospective fondés sur la chronologie biblique ou l'objectif et de formuler des lois mathématiques réagissent sur la mortalité et fécondité.

De plus, Lalanne & Zumpé (2019) ont tenté de modéliser, et les résultats ont montré que la croissance urbaine a une dimension aléatoire. Les petites zones urbaines y sont plus sensibles et leur croissance dépend entièrement des chocs. Sous l'influence des tendances de certitude, les zones métropolitaines et les zones engagées dans des activités économiques métropolitaines se développent, affaiblissant ainsi l'impact des chocs et les rendant moins vulnérables.

Cependant, il faut soutenir que l'externalité des connaissances définie dans la théorie de la croissance endogène doit être réduite à partir d'un certain point, au-delà duquel l'échelle de la zone métropolitaine deviendra trop grande. Comme Jacobs (1969) et Lucas (1986), nous pensons que l'échelle de l'agglomération permet l'émergence d'une urbanisation des économies d'agglomération.

2.2.2. Urbanisation et développement urbain

L'analyse refaire sur un échantillon de 56 pays en développement dont les résultats indiquent que le taux d'urbanisation suit une courbe ascendante jusqu'à un certain pic correspond à celui atteint par les pays développés, il est plus poussé par l'exode agricole que

par la croissance du revenu par tête, que la primatie suit une certaine courbe en cloche avec une marge d'indétermination dans sa trajectoire, l'urbanisation est aussi renforcée par la croissance démographique et par un faible degré d'ouverture économique.

Les résultats montrent que : (i) Le processus d'augmentation du taux d'urbanisation jusqu'à un certain sommet est davantage motivé par les sorties agricoles que par la croissance du revenu par habitant (ii) Primacy suit une certaine courbe en forme de cloche et a une certaine incertitude dans sa trajectoire. Avec la forte croissance du revenu par habitant, la réduction de l'emploi agricole est limitée et le degré d'ouverture internationale est encore approfondi, la propagation de la population vers les villes de niveau inférieur est plus évidente.

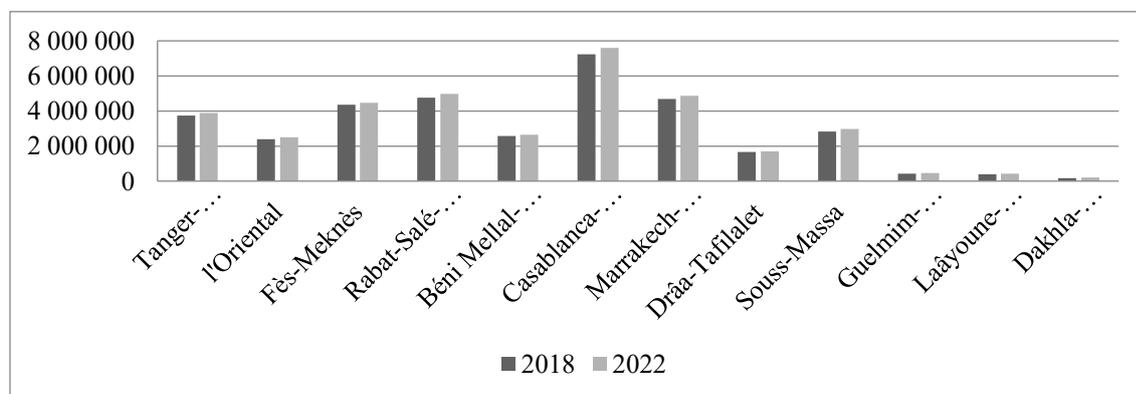
Afin de visualiser la littérature empirique sur l'aménagement du territoire et la croissance urbaine au Maroc, il est temps d'entamer une analyse sur ladite en mettant l'accent sur des nombreuses variables différentes susceptibles d'expliquer la croissance urbaine.

3. ANALYSE DE LA CROISSANCE URBAINE AU MAROC

Le Maroc a connu d'importantes transformations économiques et sociales, aussi bien au niveau national qu'au niveau régional.

La croissance démographique accélérée marque le développement du pays au cours des 40 dernières années, et sa principale conséquence est d'exacerber les déséquilibres régionaux et les inégalités de développement au sein d'un même espace urbain. En témoigne l'évolution positive de plusieurs indicateurs de développement socio-économique, qui montrent des progrès dans les niveaux de vie, les niveaux d'activité, l'emploi et la croissance de la population, en particulier de la population urbaine. Dans ce qui suit, une analyse de la croissance urbaine est développée par rapport aux principaux indicateurs socio-économiques.

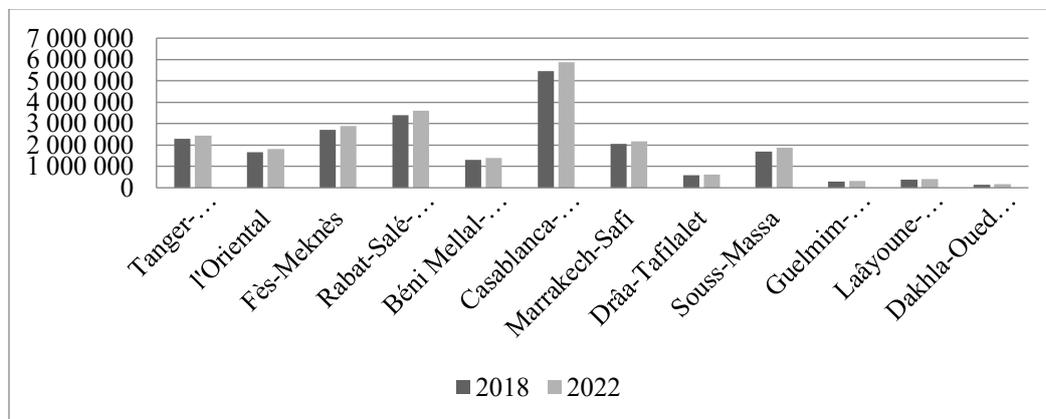
Figure 1. Population totale régionale en 2018 et en 2022



Source : Élaboré par les auteurs à partir des projections de la population, 2018 et 2022, HCP

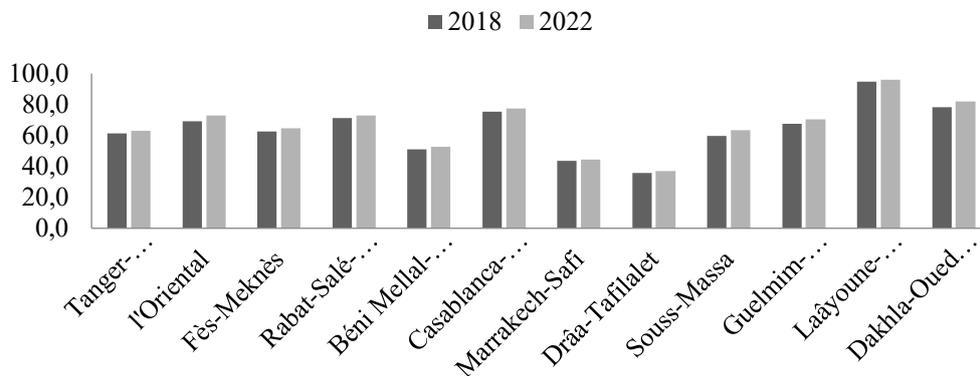
En général, la population totale du Maroc a augmenté par rapport aux années précédentes. Le graphique montre la population totale de la région de 2018 à 2022. On peut dire que la région de Casablanca-Settat est toujours la région la plus peuplée de la région. Le Maroc a enregistré la plus forte population en 2018, c'est-à-dire la région la plus peuplée, suivie de la région de Rabat-Saale-Kénitra. Ces deux régions ont connu une croissance ces dernières années. D'une part, cela permet d'observer une croissance démographique importante par rapport à ces régions, ainsi qu'une croissance et l'emploi dans la région sud, En revanche, dans la région sud, la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab a enregistré la plus faible population en 2018, ce qui fait que cette région est la région la moins peuplée du Maroc, ce qui s'explique par plusieurs facteurs et plusieurs indicateurs. Par rapport aux petites villes, le climat, l'espace, l'immigration et le chômage entre les régions sont déséquilibrés, ainsi que le niveau de vie dans chaque région.

Figure 2. Population urbaine régionale en 2018 et en 2022



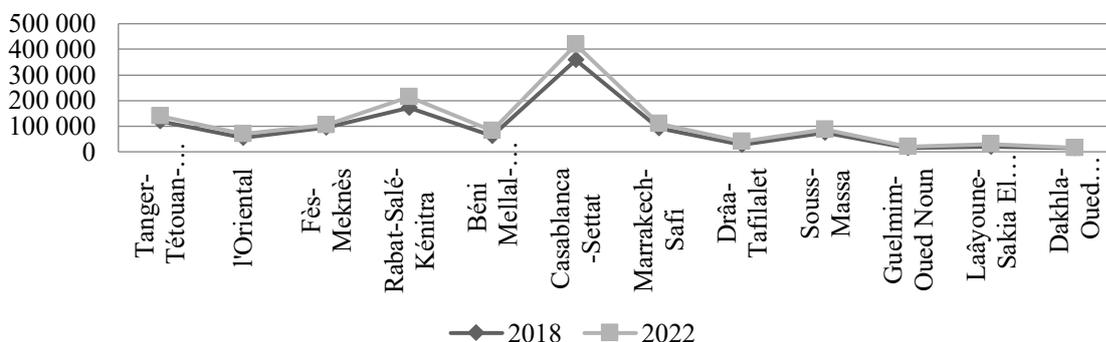
Source : Élaboré par les auteurs à partir des projections de la population, 2018 et 2022, HCP

Ce graphique nous permettra de comparer les niveaux de population urbaine des douze régions du Maroc en 2018 et en 2022. On observe que la population des principales villes se situe dans la région de Casablanca-Settat. Si l'on peut comparer la population urbaine avec la population totale (vous pouvez voir la zone de Casablanca-Settat est plus concentrée dans les zones urbaines et a enregistré une croissance démographique, suivie de Rabat-Sale-Kenitra, Fès-Meknès et de Marrakech-Safi, par contre les régions du Sud où la population est plus faible.

Figure 3. Taux d'urbanisation régional en 2018 et en 2022

Source : Élaboré par les auteurs à partir de la base de données du HCP

Nous constatons cette fois que la présentation graphique du taux d'urbanisation en 2018 et en 2022, c'est plutôt le rapport entre la population totale et la population urbaine du Maroc pour chaque région, nous remarquons que les régions les moins peuplées comme les régions du Sud sont les régions qui enregistrent un taux d'urbanisation plus élevé par rapport aux autres, cela signifie que les régions du Sud ce sont des régions qui ne possède pas de milieu rural, cela revient aux caractéristiques environnementales comme le climat (SAHARA), par contre la région de Draa-Tafilalet et Marrakech-Safi qui enregistrent un taux d'urbanisation plus bas (moins de 50%), cela veut dire que cette région est plus concentrée dans le domaine agricole. La région de Draa-Tafilalet a enregistré un taux d'urbanisation minimal de 35,6 % pendant l'année 2018 et la région de Laayoun-Sakia El Hamra a enregistré le taux d'urbanisation maximal (96,1%) en 2022. Le taux d'urbanisation moyen des 12 régions est de 64,3 ce qui signifie plus de 64% de la population est concentrée en milieu urbain.

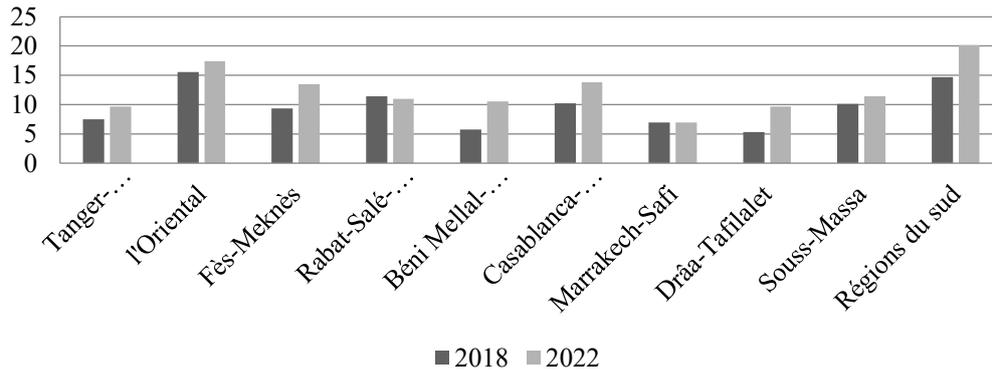
Figure 4. Evolution du PIB régional en 2018 et en 2022(en millions de DH)

Source : calculs des auteurs sur la base des données des comptes régionaux, HCP

A partir de ce graphique qui présente l'évolution du PIB du Maroc par région, nous remarquons que la région de Casablanca-Settat accapare un PIB plus fort que les autres

régions, que ce soit pour l'année 2018 et pour 2022, et pendant ces années on a une augmentation remarquable, elle a enregistré en 2022 le PIB maximal (417758), par contre les régions du Sud qui enregistrent un PIB très faible, La région de Dakhla-Oued Ed-Dahab a enregistré en 2018 Le PIB minimal (14157), cela peut-être exprimé par une faible attractivité et des activités.

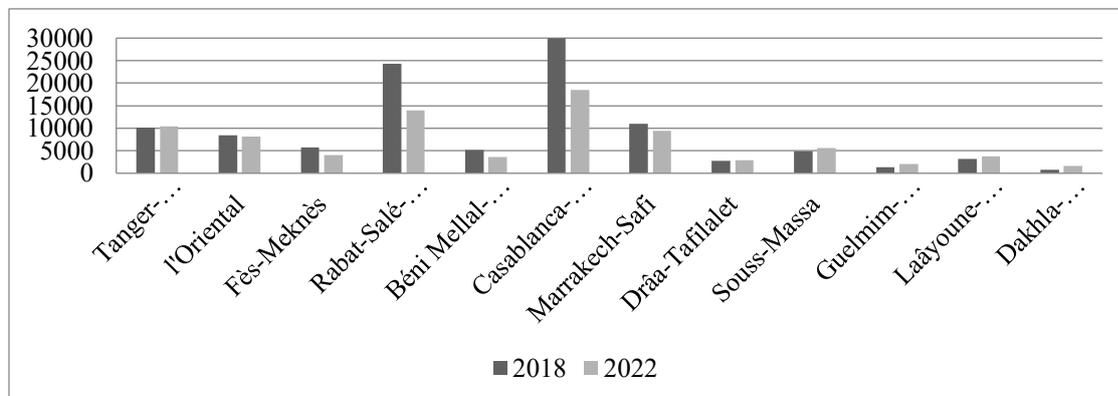
Figure 5. Taux de chômage régional en 2018 et en 2022



Source : Élaboré par les auteurs à partir de la base de données du HCP

Cette fois, on peut voir que le graphique montre le taux de chômage du Maroc par région en 2018 et 2022. La région de Guelmim - Oued Noun est une région avec un taux de chômage élevé. La région a enregistré le taux de chômage le plus élevé en 2022 (20,1%), tout comme la région de Laayoune-Sakia EL Hamra. Et la région de Draa-Tafilalet a enregistré le taux de chômage le plus bas en 2018 (5,3%). En revanche, le taux de chômage dans la région de l'Est et la région de Rabat-Salé-Kénitra est resté au même niveau. Depuis deux ans, le taux de chômage dans les régions du sud est plus élevé que dans les autres régions. Par rapport à 2018, la seule région qui a enregistré une baisse du chômage en 2022 était la région de Marrakech-Safi (6,9%).

Figure 6 : Budget d'Investissement public par région en 2018 et en 2022 (en millions de DH)



Source : Élaboré par les auteurs à partir des données du MEF (PLF)

Le graphique montre le budget d'investissement du Maroc par région en 2018 et 2022. En 2018, les régions de Casablanca-Settat et de Rabat-Sale-Kenitra sont deux régions qui ont connu une croissance significative, donc l'État a mené plus d'investissements dans ces deux régions cette année, la région de Casablanca-Settat a enregistré le budget le plus élevé (18513 milliards de DHS) en 2022, tandis que la région de Fès-Meknès et Béni Mellal-Khénifra ont bénéficiés du budget le plus bas en 2022 par rapport à 2018, ils ont réduit le budget de ces deux régions au niveau le plus bas. Par rapport aux autres régions, la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab est la région la plus touchée dans l'année de 2022.

Dans ce cas, nous pouvons voir que ces régions ont connu de nouvelles activités et projets d'investissement, nous pouvons donc expliquer toutes ces situations en nous concentrant sur le nouveau modèle de développement des régions du sud.

Après avoir observé les changements du taux d'urbanisation, il est nécessaire de diagnostiquer la croissance urbaine à partir du taux d'urbanisation et d'en déduire les facteurs qui déterminent la croissance urbaine.

4. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CROISSANCE URBAINE AU MAROC : UNE ÉTUDE EMPIRIQUE EN DONNÉES DE PANEL

Dans cette section nous allons opter pour la modélisation de la croissance urbaine par la méthode de la régression multiple dans une étude empirique en données de panel. Le modèle que nous avons choisi est un modèle qui va nous permet d'expliquer la croissance urbaine en fonction de plusieurs variables, on a vu que le taux d'urbanisation est la variable à expliquer et (le PIB, le Taux de chômage, le budget d'investissement public) sont des variables explicatives, toutes ces données sont des données régionales pour le cas du Maroc, et la période choisie est de 2018 à 2022.

La méthode empirique est basée sur le modèle de croissance, qui nous fait supposer que la même modélisation peut être faite par plusieurs régressions utilisant les données de panel, ce qui se produit lorsque nous avons une « série chronologique transversale », mais les observations dans chaque partie ne sont pas nécessairement Fait référence à la même unité.

4.1. Présentation du modèle

Dans notre analyse empirique, nous utilisons des données de panel pour les 12 régions du Maroc entre la période qui s'étale entre 2018 et 2022. La présentation du modèle d'analyse passe par sa spécification et par la présentation de ses variables.

4.1.1. Spécification du modèle :

Un modèle de régression linéaire multiple a été utilisé dans le cadre de notre analyse empirique. Ceci pour apprécier la relation étudiée dans le cadre du champ défini, mais aussi pour voir la manifestation de ce phénomène au niveau national. On considère un modèle de croissance de Solow de type Cobb-Douglas, dont la spécification est augmentée de variables d'intérêt pour notre analyse de la croissance urbaine.

Le modèle met en relation le taux d'urbanisation (TU), le Produit Intérieur Brut (PIB), la Population Total du Maroc (POPTOTAL), le Taux de Chômage (TC) et le Budget d'Investissement Public (BIP) et s'écrit :

$$TU_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \log PIB_{it} + \alpha_2 \log POPTOTAL_{it} + \alpha_3 \log BIP_{it} + \alpha_4 TC_{it} + \varepsilon_{it}$$

Pour $i = 1, \dots, 12$ et $t = 2018, \dots, 2022$

Deux catégories de variables seront utilisées dans notre analyse : la variable à expliquer (TU) et les variables explicatives (PIB, POPTOTAL, TC et BIP).

On veut expliquer par cette étude, le phénomène d'urbanisation mais surtout le taux d'urbanisation au Maroc par région (TU), il est calculé selon la projection de la population totale et urbaine, et puisqu'il y a un problème d'un manque de données, donc on a vu que les variables qui peuvent expliquer le taux d'urbanisation sont les suivantes :

Poptotal : représente la population totale du Maroc par région (urbaine, rurale)

PIB : Il s'agit du produit intérieur brut (calculé aux prix courants) par région (en DH par million), PIB = somme de la valeur ajoutée + taxe sur la valeur ajoutée + droit d'importation et taux d'imposition-subvention du produit.

TC : Il s'agit du taux de chômage des 12 régions du Maroc, (le taux de chômage est le taux de chômage de la population active (emploi + chômage). On peut calculer le taux de chômage par âge en comparant le nombre de chômeurs à la tranche d'âge avec les actifs de cette tranche d'âge).

BIP : Il s'agit du budget d'investissement public de 12 régions du Maroc. (L'investissement public est la formation brute de capital fixe (FBCF) réalisée par l'administration publique ... Toutes les dépenses publiques d'investissement effectuées par l'Etat et d'autres pays sont reflétés dans le budget.

Tableau 1. Description des variables et source de données

Variables	Description	Sources des données de base
TU	Taux d'urbanisation	Calculs des auteurs sur la base des données du Haut-Commissariat ; Du Centre d'Etudes et de Recherches démographiques (CERED)
Pop total	La population totale (urbaine, rurale)	Haut-Commissariat au Plan
PIB	Le produit intérieur brut (au prix courants) et (en millions de DH)	Haut-Commissariat au Plan
TC	Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).	Haut-Commissariat au Plan et du ministère de l'urbanisme, d'aménagement du territoire et la politique de ville
BIP	Le budget d'investissement public pour (l'investissement public est la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) réalisée par les administrations publiques...	Haut-Commissariat au Plan

Source : élaboré par les auteurs sur les bases des données mentionnées.

4.1.2. Estimation et résultats :

Tableau 2. Résultats des coefficients d'ajustement (TU)

Observations	60
R²	0.8305
R² ajusté	0.8182
Somme carré résiduelle	2429.86884
F-statistique	67.36
Prob (F-Statistique)	0.0000

Source : élaboré par les auteurs à partir des sorties sous stata.

Selon les résultats du tableau, le modèle est très explicatif (R ajusté est élevé), cela indique que 83% de la variation de la variable dépendante est expliquée par les variables choisies

- **Vérification des hypothèses :**
- **Test de normalité (shapiro-wilk) :**

Variable	Obs	W	V	z	Prob > z
resid	60	0.97642	1.282	0.535	0.29637

$P=0.296 \gg 0.05$ donc les résidus sont normalement distribués.

- **Hétéroscédasticité (variance constante des erreurs) :**

H0: Constant variance

Variable: fitted values of Tauxdurbanisation

chi2(1) = 0.16

Prob > chi2 = 0.6904

$P = 0.69 \gg 0.05$ donc pas de problème d'hétéroscédasticité

- **Multi-colinéarité :**

Variable	1/VIF	Interprétation
Log POP total	0.081292	Colinéarité modérée
Log PIB	0.083549	Colinéarité modérée
Log BIP	0.154827	Colinéarité faible
TC	0.450126	Colinéarité très faible

Mean VIF = 8.24 => On garde toutes les variables.

4.2. Equation du modèle (TU) :

$$-248,16 + 16,96\text{LogPIB} - 19,70\text{LogPOPtotal} + 1,71\text{TC} + 6,91\text{LogBIP}$$

Les résultats donnés dans ce tableau ne clarifient que Lorsque le Taux d'Urbanisation varie d'une unité, le Taux de Chômage (TC) varie dans le même sens de 1,71. Economiquement, Lorsque le taux d'urbanisation augmente, le taux de chômage augmente également. Cela peut s'expliquer par l'augmentation de la population urbaine, qui est généralement considérée comme étroitement liée à l'exode de la population rurale. Le chômage urbain a toujours été la principale préoccupation des autorités. Sur la base de cette considération, nous n'avons jamais cessé d'envisager des politiques alternatives permettant aux jeunes citadins sans emploi de retourner à la terre. Pour les autorités politiques, le retour à la terre constitue un moyen de recherche d'aide, permettant aux jeunes de s'insérer professionnellement dans leur milieu de vie d'origine, réduisant ainsi la montée du chômage urbain.

Le Produit Intérieur Brut (PIB) vari de 16,96 dans le même sens de la variation d'une unité du Taux d'Urbanisation, cela veut dire l'augmentation du PIB indique par la suite l'augmentation du taux d'urbanisation. La croissance économique mesure l'augmentation de la richesse générée sur une période donnée. La richesse générée est mesurée par le PIB ; en effet, le PIB reste un indicateur important de la performance économique et le moteur fondamental de la croissance, même dans le cas de la croissance urbaine.

La Population totale (POP total) varie de 19,70 au sens inverse par rapport à la variation d'une unité du Taux d'Urbanisation, cela veut dire que l'augmentation de la population totale implique la diminution du taux d'urbanisation puisque, le taux d'urbanisation est calculé selon le rapport de la population urbaine et de la population totale, c'est un peu non explicatif mais c'est le cas du Maroc, on prend par exemple les régions du Sud se sont les régions les moins peuplées, mais elles enregistrent un taux d'urbanisation très élevé, surtout la région de Laayoune-Sakia El Hamra en 2022 qui a enregistré un taux d'urbanisation de 96%.

Le Budget d'Investissement Public vari de 6,91 dans le même sens de la variation du Taux d'Urbanisation, et on peut expliquer cela par Une augmentation du budget d'investissement public signifie une accélération de l'urbanisation, car nous investissons dans une région, créons des emplois, améliorons le niveau de vie et, par la suite, augmentons la population urbaine.

Tableau 3. Résultats de l'estimation par la méthode panel à effets fixes

Fixed-effects (within) regression	Number of obs = 60
Group variable: Coderégion	Number of groups = 12
R-sq:	
within= 0.7887	Obs per group :
between =0.1609	min = 5
Overall = 0.1593	avg = 5.0
corr(u_i, Xb) = -0.9181	max = 5
	F(4, 44) = 41.06
	Prob > F = 0.0000

Tauxdurbanisation	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	[95% Conf. Interval]
logPIB	1.972086	0.8521004	2.31	0.025	0.2547902	3.689381
logpopulation	22.22975	3.949184	5.63	0.000	14.2707	30.18881
logInvestissement	0.1921178	0.2796102	0.69	0.496	-0.3713995	0.7556351
Tauxdechomage	0.1063318	0.0432293	2.46	0.018	0.0192089	0.19345448
_cons	-311.3559	51.43166	-6.05	0.000	-415.0096	-207.7022
sigma_u	37.329478					
sigma_e	0.440364					
rho	0.99986086	(fraction of variance due to u_i)				
F test that all u_i=0 : F(11,44) = 1135.11					Prob > F = 0.0000	

Source : élaboré par les auteurs à partir des sorties sous Stata.

Ces résultats suggèrent que la méthode Cross-section fixed produit des estimations plus probantes pour notre modèle. Les hétérogénéités ne semblent pas, se traduisent par des effets fixes. Qu'en est-t-il des effets aléatoires ? Nous tâcherons par la suite de prospector la possibilité de l'existence des effets aléatoires dans nos données de panel relatives aux régions. Un modèle à effet aléatoire examine comment les groupes et/ou le temps influence les variances dans l'erreur. Pour ce faire, nous allons estimer le modèle par la méthode EGLS (Cross-section random effects) en données de panel.

Tableau 4. résultats de l'estimation par la méthode panel à effet aléatoire :

Fixed-effects (within) regression	Number of obs = 60
Group variable: Coderégion	Number of groups = 12
R-sq:	
within= 0.5792	Obs per group :
between =0.8580	min = 5
Overall = 0.8163	avg = 5.0
corr(u_i, Xb) = 0 (assumed)	max = 5
	F(4, 44) = 55.60
	Prob > F = 0.0000

Tauxdurbanisation	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf. Interval]	[95% Conf. Interval]
logPIB	3.681507	1.302939	2.82	0.005	1.127793	6.23522
logpopuulation	-3.861139	2.742809	-1.41	0.159	-9.226946	1.514669
logInvestissement	0.6627449	0.4318584	1.53	0.125	0.1836821	1.509172
Tauxdechomage	0.2725856	0.573543	4.75	0.000	0.1601733	0.3849979
cons	11.23841	37.05872	0.30	0.762	-61.395235	83.87216
sigma_u	6.5672266					
sigma_e	0.440364					
rho	0.99552378	(fraction of variance due to u_i)				

Source : élaboré par les auteurs à partir des sorties sous stata

Le modèle produit des résultats importants qui confirment l'existence d'effets aléatoires (tableau 4). Le test *S.D* permet de rejeter l'hypothèse H_0 (au moins un coefficient est nul) et accepter que tous les coefficients soient non-nuls. Les coefficients individuellement ont le signe attendu et sont significatifs au seuil standard de 5%. Le paramètre *rho* stipule que les différences entre régions expliquent le pourcentage dans la variance d'erreur totale.

Pour confirmer la présence de l'effet aléatoire, nous allons procéder au test d'Hausman. Le test de Hausman est utilisé pour tester s'il existe une corrélation entre un effet spécifique et les variables explicatives du modèle. Cela permet de choisir entre un modèle à effets fixes et un

modèle à effets aléatoires, K Podar (2007). Le test de Hausman repose sur les hypothèses suivantes :

- ✓ H0 : Il n'y a pas de différence systématique de coefficients
- ✓ H1 : il y a une différence entre les coefficients

Le tableau ci-dessous présente les résultats de ce test.

Tableau 5. Résultats du test d'Hausman :

	Coefficients		(b-B) différance	sqrt(diag(V_b- V B)) S.E
	(b)fe_model	(B) re_model		
logPIB	1.972089	3.681507	-1.709421	.
logpopulation	22.22975	-3.861139	26.09089	2.841311
logInvestissement	0.1921178	0.6627449	-0.4706271	.
Tauxdechomage	0.1063318	0.2725856	-0.1662538	.

b= consistent under H0 and Ha; obtained from xtreg

B= inconsistent under Ha, efficient under H0; obtained from xtreg

Test : H0: difference in coefficients not systematic

$$\begin{aligned} \text{chi2}(4) &= (b-B)' [(V_b - V_B)^{-1}] (b-B) \\ &= 73.88 \\ \text{Prob} > \text{chi2} &= 0.0000 \\ (V_b - V_B &\text{ is not positive definite}) \end{aligned}$$

Source : élaboré par les auteurs à partir des sorties sous Stata

Les résultats du test d'Hausman (Tableau 5) montrent qu'avec une probabilité inférieure à 5%, le paramètre de Chi2 est suffisamment grand pour rejeter l'hypothèse nulle. Donc l'effet aléatoire existe par conséquent le modèle aléatoire est valide. On peut conclure que le modèle à effets aléatoires est plus approprié que le modèle à effets fixes.

Par conséquent, ici, l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas de différence de coefficient systématique entre le modèle ne sera pas rejetée.

En bref, la prise en compte de l'influence d'une région particulière convient pour estimer les paramètres des différentes équations du modèle. De plus, les statistiques de Wald montrent que le modèle est bien spécifié pour toutes les équations.

De plus, le test de Hausman montre également qu'il n'y a pas de différence systématique entre les variables du modèle. Cependant, le coefficient de détermination dérivé d'estimations

à effets aléatoires indique que la variation entre les variables (entre les régions) dans cette équation modèle est supérieure à la variation au sein des individus. Par conséquent, les modèles à effets aléatoires sont importants pour ces équations.

Sur la base de ces résultats, le modèle final à estimer sera un panel hétérogène avec des effets aléatoires sur toutes les équations, à l'exception de l'équation de la population totale, qui aura des effets fixes.

Les résultats affichés dans le tableau ci-dessus montrent que les valeurs des coefficients sont statistiquement significatives au risque de 0 pour mille, à ces valeurs est significatives si le risque est de 5%.

D'un autre côté, la valeur de la différence de la population totale est élevée ce qui signifie un ralentissement du phénomène d'urbanisation si la population augmente. Globalement et référent à la visualisation de ce tableau, les variables choisies à part la population totale qui veut dire que les régions les moins peuplées se sont les régions qui enregistrent un taux d'urbanisation élevé.

Le constat de la faiblesse de l'investissement public et la nécessité d'investir dans des régions pour plus de croissance et de richesse se manifeste dans le coefficient élevé relatif au BIP utilisée comme déterminant de l'aménagement du territoire. Ce coefficient confirme qu'une amélioration de niveau de vie de la population par une année supplémentaire est capable de faire croître le TU par plus d'un point de pourcentage. Par conséquent, le BIP être l'une des variables clés pour toute politique visant la réduction de la pression démographique dans le milieu urbain et la création de richesse d'une façon la plus efficace tant au niveau individuel qu'au niveau régional ou national. Il est à même de réduire les inégalités entre les régions marocaines et pour l'espace urbain et rural.

L'atteinte de cette finalité suppose une approche qui favorise les régions les plus peuplées relativement à celles plus peuplées. Ce choix n'est pas toujours adopté dans la pratique. En effet, les régions moins peuplées, souvent à prédominance rurale, souffrent toujours d'une faiblesse du niveau de vie généralement, et ce constat est encore pire par rapport aux volets de la recherche et développement, de l'innovation, des technologies de l'information et de la communication, qui sont aussi importants pour améliorer la situation du pays.

La compétitivité, l'attractivité et la mobilité sont les facteurs décisifs qui contribuent à augmenter le taux d'urbanisation, l'environnement urbain, en particulier le moteur de croissance et la ville qui crée des espaces de richesse. Cependant, le taux de chômage au Maroc est l'un des indicateurs qui entravent la croissance à court terme et le développement à

long terme du Maroc. Cela montre que le taux de chômage élevé au Maroc reflète de nombreuses opportunités perdues de croissance urbaine. Par conséquent, il est urgent de mettre en œuvre de nouvelles stratégies pour promouvoir l'investissement privé afin de générer de la croissance et des possibilités d'emploi suffisantes, en particulier dans les zones à très faible taux d'urbanisation et où tous les secteurs de la société en bénéficient.

La contribution du PIB au niveau local détermine le taux de croissance de la région, qui à son tour détermine le niveau de vie de la population régionale. En d'autres termes, les zones dominées par les populations urbaines auront un plus grand potentiel de croissance et de développement. Ce facteur peut être un élément des différences régionales. C'est pourquoi on considère qu'il est important d'introduire une variable explicative pour refléter le facteur à travers les variables du PIB au niveau de chaque région. Cette variable peut également refléter des facteurs de transformation de la structure économique régionale. L'absence ou la lenteur de la transformation structurelle dans certaines régions peut expliquer leur retard de développement et les inégalités liées aux populations urbaines et rurales.

Finalement, les résultats de l'estimation du coefficient de cette variable montrent en effet que la transformation structurelle a un impact positif sur la croissance urbaine des régions qui ont réussi à enclencher ce processus. Ce qui milite en faveur des politiques publiques qui incitent à penser de faire aménager le territoire par la création des nouvelles villes et encourager les petites et les moyennes villes, accompagnées par des réformes pour améliorer l'environnement des affaires par l'augmentation du budget d'investissement public transféré pour chaque région. En fait, l'expérience internationale montre que les pays qui ont connu une croissance urbaine rapide sur plusieurs décennies sont ceux qui ont entamé leur transformation structurelle en investissant lourdement dans des espaces périphériques.

CONCLUSION

Ce papier avait comme objectif d'examiner empiriquement la relation entre la croissance urbaine et la politique. Les résultats de ces travaux montrent clairement que, au moins pendant la période étudiée, le phénomène de croissance urbaine au Maroc, en particulier le taux d'urbanisation au Maroc, s'accroît. Malgré les efforts du pays, il a adopté des stratégies de développement régional, notamment par l'intermédiaire des Politiques, en particulier l'aménagement du territoire, pour atteindre les objectifs de croissance et de bien-être, en particulier dans les zones à faible densité de population.

Il semble que cette politique ne puisse pas permettre le développement de zones sous-développées. Cependant, tant que certaines zones peu peuplées peuvent améliorer

progressivement certains indicateurs de croissance urbaine, les résultats obtenus peuvent prouver que cette conclusion est correcte.

Conformément à la théorie de l'économie, les résultats de la modélisation ont identifié quatre variables de politique économique qui sont essentielles à la croissance. Le premier concerne le PIB, le second les budgets d'investissements publics et le troisième le taux de chômage. Cette fois, le phénomène de la croissance urbaine est basé sur la population urbaine, l'importance de ce déterminant dans l'étude et les résultats économiques. Par conséquent, le PIB et le chômage sont des indicateurs très importants, mais les budgets d'investissement public peuvent être considérés pour Comprendre les indicateurs du résultat des politiques publiques (comme l'aménagement du territoire). On voit que l'environnement urbain est une sorte de drainage, attirant, mais absorbant la population, quelle que soit la raison pour laquelle il attire les gens à vivre dans cet environnement, il produira par la suite une croissance urbaine. Mais nous pouvons aussi réfléchir aux résultats, en pensant que la croissance urbaine peut nous inciter à réfléchir à la mise en œuvre de politiques publiques, telles que l'aménagement du territoire, pour faire face à la densité démographique, à la pression démographique, au chômage élevé, au coût élevé du foncier, à la pollution et au faible niveau de vie.

Nous avons choisi la régression multiple en données du panel, mais en fait nous pouvons également travailler avec l'économétrie spatiale. L'intérêt de choisir ce sujet est évident. Il s'agit d'une sorte d'alerte aux pouvoirs publics. Le phénomène d'urbanisation doit être pris en compte, il reste un phénomène incontrôlable et posera de gros problèmes à l'avenir surtout que les villes marocaines n'occupent que 2% du territoire marocain avec un taux d'urbanisation qui ne cesse qu'augmenter.

Bibliographie :

- Adidi, A. (2014). De l'aménagement du territoire au développement territorial: quelle transition et quelle articulation ? *Article en ligne, publié le 28 Mai 2014.*
- Amar, S. (2008). Les économies d'agglomération du savoir : plus qu'une question de spécialisation industrielle ? » *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 5, 647-669.
- Arab, N. (2007). Activité de projet et aménagement urbain : les sciences de gestion à l'épreuve de l'urbanisme. *Management & Avenir*, 12 (2), 147-164.
- Aurellie, L., & Martin, Z. (2019). La croissance des villes canadiennes et australiennes guidée par le hasard ? *Revue canadienne des sciences régionales*, 42(2), 1-20.
- Brunet, R., Ferras, R. & Théry, H, 1998, « Les mots de la géographie », *Dictionnaire critique*, Reclus/La, Documentation française.
- Gottmann, J. (1966). Essais sur l'aménagement de l'espace habité. *Mouton.*
- Labasse, J. (1966). L'organisation de l'espace : éléments d'une géographie volontaire. *Hermann.*
- Lajugie, J. (1964). Développement économique régional et aménagement du territoire. *Sirey.*

- Lamotte, M. (1985). Rationnels de l'aménagement d'un territoire. *Ecologie appliquée et sciences de l'environnement*, 6,8_33.
- M.Herold, Goldstein, N.C., et Clarke, K.C. (2003). The spatiotemporal form of urban growth: measurement analysis and modeling. *Remote Sensing of Environment*, 86(3), 286-302.
- M.Lamotte (1985), Masson Coll. « rationnels de l'aménagement d'un territoire ». *Ecologie appliquée et Sciences de l'environnement*, 6, Paris : 8-33.
- Maurice.C., Hanchane.,S., & Kamal, A. (2008). Urbanisation, primatie et étapes de développement : existe-t-il une courbe en cloche ? *Revue Région et Développement*, 27, 84-108.
- Merlin, P., & Choay, F. (1996). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. Presse universitaires de France.
- Michel, D., et Alexandra, S. (2011). Les théories de la croissance urbaine. *Revue d'économie politique*, 121(2), 179 -207.
- Moez, B. (2001). *Ruralia : sciences sociales et mondes ruraux contemporains*. Edition de la Maison des sciences de l'Homme.
- Nachaoui, M. (2018). Aménagement et développement du territoire au Maroc. *Espace Géographique et Société Marocaine*, 20.
- Nassori, D. (2017). Dynamique urbaine et développement économique au Maroc. Thèse de doctorat, université de Toulon.
- Pinchemel, P. (1985). Aspects géographiques de l'aménagement d'un territoire. In M. Lamotte (Ed.), *Fondements de l'aménagement du territoire (pp.8-33)*. Masson.
- Piveteau, J.-L. (1979). L'aménagement du territoire est-il, en Europe occidentale, une invention de la deuxième moitié du XXe siècle ? *Recherche de géographie rurale*, 2(2), 991-1002.
- Rousseau, S. (2017). La conception de projets d'aménagement urbain comme processus collectif. *Espaces et Société*, 171(4), 145-161.
- R. Brunet, R. Ferras et H. Thevy, (1998), « des mots de la géographie », page: 29-30
- Schaffar, A. & Nassori, D. (2016). *La croissance urbaine marocaine: convergence vs concentration*. *Revue économique*, 67(2), 207 - 226.
- Schmidt, E. & Jungers, C. (2004). *Territoires, pôles de compétitivité et intelligence économique*. *Compagnie Européenne d'Intelligence Stratégique*.
- Sylvain, R. (2017). La conception de projets d'aménagement urbain comme processus collectif. *Espaces et sociétés*, 171(4), 145-161.
- Sylvie, A. (2008). Les économies d'agglomération du savoir : plus qu'une question de spécialisation industrielle ? *Revue d'Économie Régionale & Urbaine* , 5, 647-669.